

---

Publié le: 09-06-2009

Source: [Portal Europe](#)

---



## **Les eurodéputés (ré)élus le 7 juin héritent notamment d'un statut plus juste et plus transparent financièrement, adopté par leurs prédécesseurs.**

Aux urnes, Européens ! Le 7 juin, 375 millions d'électeurs sont appelés à élire 736 députés au Parlement européen. Quel bilan pour cette législature si particulière, puisqu'elle a accueilli en son sein 162 députés supplémentaires, issus des dix nouveaux membres ?

Si plus de 1 000 lois ont été adoptées (autant que la période précédente), les eurodéputés revendiquent le succès de cinq dossiers majeurs : règlement Reach, sur l'enregistrement de milliers de substances chimiques et interdiction de la mise en circulation de produits toxiques; droits des passagers à des prix transparents et des indemnités en cas d'annulation ou de retard; liberté de circulation des travailleurs; lutte contre le réchauffement climatique; enfin, plafonnement du coût

de la téléphonie mobile à l'étranger.

Les eurodéputés se sont aussi mis d'accord pour un peu plus de justice et de transparence dans leur propre maison, à partir de juillet 2009. Jusqu'ici, chacun percevait la somme rémunération qu'un parlementaire de son pays. Résultat, un Hongrois, un Bulgare ou un Estonien gagnaient, avec moins de 1 000 euros par mois, treize fois moins qu'un Italien.

Garde-fous

Dorénavant, le salaire sera le même pour tous : 7 665 euros brut. Et il ne sera plus versé par les Etats membres, mais par le Parlement. Les pays qui le souhaitent, comme l'Italie, pourront conserver l'ancien système pendant encore dix ans... Par ailleurs, face aux abus de certains eurodéputés prompts à détourner les 17 000 euros par mois alloués à la rémunération de leurs assistants, des garde-fous ont été mis en place : les contrats de travail seront gérés par des agents certifiés et les proches des élus ne pourront plus être embauchés.

Depuis l'élargissement de mai 2004, la pression anti-Strasbourg n'a cessé d'augmenter. La caravane mensuelle entre Bruxelles, principal lieu de travail, et le siège officiel alsacien, coûte quelque 200 millions d'euros par an. En 2006, l'eurodéputée suédoise Cecilia Malmström lançait une pétition en faveur d'un regroupement de toutes les activités à Bruxelles. A ce jour, elle a recueilli plus de 1 million de signatures. Or Mme Malmström est devenue ministre des Affaires européennes d'une Suède qui va assurer au 1er juillet la présidence de l'UE. De quoi inquiéter tous les politiques français qui affirment que l'implantation à Strasbourg «relève d'un choix historique».

---

*BELGIQUE Gérard DEPREZ 55 ans*

Assiduité\* : 99,33%

Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe

Un vétéran du Parlement, auteur d'un important rapport sur les relations entre Etats membres et pays tiers pour la reconnaissance et l'exécution des jugements en cas de divorce ou de séparation.

*FRANCE Pervenche BERES 52 ans*

Assiduité\* : 94,97%

Parti socialiste européen

La très active présidente de la commission des Affaires économiques et monétaires a œuvré en faveur d'un dialogue actif entre le Parlement et la BCE, ainsi que d'une meilleure coordination des politiques économiques nationales.

*BULGARIE Mariela Velichkova BAEVA 35 ans*

Assiduité\* : 94,49%

Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe

Eurodéputée depuis 2007, elle a été, en pleine crise financière, le porte-drapeau des nouveaux Etats membres hors zone euro vis-à-vis de la BCE et de l'Eurogroupe.

*ALLEMAGNE Evelyne GEBHARDT 55 ans*

Assiduité\* : 93,65%

Parti socialiste européen

Sous sa houlette, les eurodéputés ont supprimé de la directive sur les services, dite Bolkestein, le principe tant décrié du pays d'origine, qui avait été en partie responsable du non français au traité constitutionnel.

*ROYAUME-UNI Jean LAMBERT 59 ans*

Assiduité\* : 93,31%

Groupe des Verts-Alliance libre européenne

Elle a été une énergique interlocutrice des défenseurs des droits des travailleurs lors de la préparation de son rapport sur le retour sur le marché du travail des personnes exclues.

*ESPAGNE Inigo MENDEZ DE VIGO 53 ans*

Assiduité\* : 81,94%

Parti populaire européen

Ancien président de la délégation du Parlement européen à la Convention chargée d'élaborer la charte des droits fondamentaux (1999-2000), il a joué un rôle éminent dans l'élaboration du traité de Lisbonne.

*POLOGNE Jerzy BUZEK 68 ans*

Assiduité\* : 80,94%

Parti populaire européen

Scientifique de formation, ancien Premier ministre polonais est distingué avec ses rapports sur le programme européen de recherche et de développement, la réduction des émissions de dioxyde de carbone et l'énergie nucléaire.